

**CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS DE MEYZIEU**

104 bis rue Gambetta - BP 106

69882 MEYZIEU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31.12.2020



## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

Aux Adhérents,  
De l'association des centres sociaux et culturels de Meyzieu

### **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association des centres sociaux et culturels de Meyzieu relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification des documents adressés aux sociétaires de l'Assemblée Générale.**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnelle applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 4 mai 2021



Dominique BOBILLON  
Commissaire aux comptes



Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			31.12.2019
	Brut	Amort	Net	Total
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES				
FONDS COMMERCIAL				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
AVANCES ET ACOMPTES (INCORPORELLES)				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>263 599.46</b>	<b>245 906.40</b>	<b>17 693.06</b>	<b>8 100.23</b>
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	55 149.97	51 238.39	3 911.58	5 959.78
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	208 449.49	194 668.01	13 781.48	2 140.45
IMMOBILISATIONS EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>863.00</b>		<b>863.00</b>	<b>863.00</b>
PARTICIPATIONS EVALUEES SELON MISE EN EQUIVALENCE				
AUTRES PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	863.00		863.00	863.00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)</b>	<b>264 462.46</b>	<b>245 906.40</b>	<b>18 556.06</b>	<b>8 963.23</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>				<b>15 903.66</b>
<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>92 230.41</b>		<b>92 230.41</b>	<b>53 777.07</b>
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	87 245.33		87 245.33	50 496.55
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	4 985.08		4 985.08	3 280.52
CAPITAL SOUSCRIT APPELE, NON VERSE				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	<b>37 011.02</b>		<b>37 011.02</b>	<b>37 011.02</b>
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>				
DISPONIBILITES	383 944.35		383 944.35	377 695.11
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 431.68		3 431.68	3 520.01
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)</b>	<b>516 617.46</b>		<b>516 617.46</b>	<b>487 906.87</b>
<b>FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)</b>				
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)</b>				
<b>ECART DE CONVERSION ACTIF (5)</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>781 079.92</b>	<b>245 906.40</b>	<b>535 173.52</b>	<b>496 870.10</b>

**BILAN**

<b>Passif</b>	<b>31/12/2020 Montant</b>	<b>31.12.2019 Total</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE		
AUTRES RESERVES	118 666.87	118 666.87
REPORT A NOUVEAU	245 560.10	236 870.71
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	45 170.65	8 689.39
<b>SITUATION NETTE (1)</b>	<b>409 397.62</b>	<b>364 226.97</b>
<b>AUTRES FONDS</b>		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
RESULTATS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCIERS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 649.36	
PROVISIONS REGLEMENTEES		
<b>TOTAL AUTRES FONDS (2)</b>	<b>4 649.36</b>	
<b>TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)</b>	<b>414 046.98</b>	<b>364 226.97</b>
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES	5 000.00	
<b>TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (3)</b>	<b>5 000.00</b>	
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	13 409.87	10 224.99
<b>TOTAL PROVISIONS (4)</b>	<b>13 409.87</b>	<b>10 224.99</b>
<b>DETTES</b>		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 891.26	8 366.51
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	62 252.87	79 333.91
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	65.09	123.89
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	33 507.45	34 593.83
<b>TOTAL DETTES (5)</b>	<b>102 716.67</b>	<b>122 418.14</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>535 173.52</b>	<b>496 870.10</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

Sélection période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Toutes les écritures

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020		31.12.2019
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
COTISATIONS	9 285.50		10 979.00
VENTES DE BIENS			
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	382 846.95		361 704.91
DONT PARRAINAGES			
<b>VENTES DE BIENS ET SERVICES</b>		<b>382 846.95</b>	<b>361 704.91</b>
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	403 480.30		385 031.08
VERSEM. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
DONS MANUELS			
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	270.00		
<b>PRODUITS DE TIERS FINANCEURS</b>		<b>403 750.30</b>	<b>385 031.08</b>
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	23 244.56		12 054.10
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES			
AUTRES PRODUITS	0.51		1.14
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		<b>819 127.82</b>	<b>769 770.23</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		172 909.33	146 037.26
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	21 122.65		24 020.42
SALAIRES ET TRAITEMENTS	422 394.06		431 458.25
CHARGES SOCIALES	147 046.23		154 140.39
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	4 034.25		4 612.87
DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 292.57		2 512.79
REPORTS EN FONDS DEDIES	5 000.00		
AUTRES CHARGES	333.31		317.83
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		<b>776 132.40</b>	<b>763 099.81</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)</b>		<b>42 995.42</b>	<b>6 670.42</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020		31.12.2019
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	667.81		1 065.05
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)</b>		<b>667.81</b>	<b>1 065.05</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER (3-4)</b>		<b>667.81</b>	<b>1 065.05</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 082.89		1 062.72
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	950.64		
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)</b>		<b>2 033.53</b>	<b>1 062.72</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	479.11		15.80
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)</b>		<b>479.11</b>	<b>15.80</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)</b>		<b>1 554.42</b>	<b>1 046.92</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020		31.12.2019
	Montant	Total	Total
<b>PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)</b>			
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)</b>	47.00		93.00
<b>TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)</b>		821 829.16	771 898.00
<b>TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)</b>		776 658.51	763 208.61
<b>SOLDE CREDITEUR = BENEFICE</b>		45 170.65	8 689.39
<b>SOLDE DEBITEUR = PERTE</b>			
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
DONS EN NATURE			
PRESTATION EN NATURE	411 114.69		
BENEVOLAT			
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		411 114.69	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
SECOURS EN NATURE	12 418.24		
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	218 357.61		
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE	180 338.84		
<b>TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		411 114.69	

**COMPTE DE RESULTAT**

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE**

Répartition par nature de charges		Répartition par nature de ressources	
<b>TOTAL (871)</b>	<b>0.00</b>	<b>871 Prestations en nature</b>	
<b>860 Secours en nature</b>		871500 PREST EN NAT VILLE	411 114.69
860600 FOURNITURES	12 418.24	<b>TOTAL (864)</b>	<b>411 114.69</b>
<b>TOTAL (860)</b>	<b>12 418.24</b>		
<b>861 Mise à disposition gratuite de biens</b>			
861300 LOCAUX ET CHARGES LOCATIVES	184 213.46		
861500 ENT/REP/MAINTENANCE/ASSURANCE	34 144.15		
<b>TOTAL (861)</b>	<b>218 357.61</b>		
<b>864 Personnel bénévole</b>			
864100 PERSONNEL MIS A DISPO GRATUIT	180 338.84		
<b>Total charges contributions volontaires</b>	<b>411 114.69</b>	<b>Total produits contributions volontaires</b>	<b>411 114.69</b>

## Sommaire

<b>1. FAITS SIGNIFICATIFS, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....</b>	<b>1</b>
1.1. Faits significatifs.....	1
1.2. Règles et méthodes comptables.....	2
<b>2. NOTES SUR LE BILAN.....</b>	<b>4</b>
2.1. Les immobilisations.....	4
2.2. Les VMP.....	4
2.3. Les charges constatées d'avance.....	5
2.4. Les créances et les dettes.....	5
2.5. Les fonds propres.....	6
2.6. Les subventions d'investissement.....	7
2.7. Les provisions.....	8
2.8. Les fonds dédiés.....	8
2.9. Les produits constatés d'avance.....	9
<b>3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>9</b>
3.1. Le comparatif des résultats.....	9
3.2. Les subventions d'exploitation et prestations de services CAF du Rhône.....	12
3.3. Le résultat exceptionnel.....	14
3.4. Les cotisations.....	14
3.5. Les charges supplétives : état des mises à disposition.....	15
<b>4. AUTRES INFORMATIONS.....</b>	<b>15</b>
4.1. « Le fonds de roulement ».....	15
4.2. L'effectif moyen.....	16
4.3. Fiscalité.....	16
4.4. Rémunération des dirigeants.....	16

# Annexe aux comptes annuels

Ces comptes concernent une association conforme à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.  
L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Description de l'objet social :

L'association a pour but de créer ou promouvoir, gérer, soutenir, favoriser, développer toutes activités d'ordre social, familial, de loisir, culturel et éducatif nécessaires aux besoins de la population, en donnant à son action un caractère éducatif permettant de favoriser la promotion des individus et des groupes.

Description de la nature et du périmètre des activités :

Les activités de nature sociale, familiale, de loisir, culturelle, éducative entrent dans le champ d'action de l'association. Les activités sont accessibles à tous les citoyens habitant à proximité des sites occupés par l'association.

Description des moyens mis en œuvre :

L'association s'appuie sur des moyens financiers : cotisations des adhérents, subventions, moyens mis à disposition par la commune et participations des usagers aux activités, ainsi que sur des moyens humains : équipe de salariés et bénévoles.

## **1. FAITS SIGNIFICATIFS, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **1.1. Faits significatifs**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire a un impact significatif sur notre activité depuis le 18 mars 2020 sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

L'association a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière.

L'association a dû fermer :

- en date du 18/03/2020 jusqu'au 11/05/2021, pour toutes les activités en présentiel.
- en date du 02/11/2020 jusqu'au 31/12/2020 les activités suivantes : Cours d'anglais, Cours d'arabe, Couture, Dessin-Peinture, Gymnastique, Sophrologie.

Ces fermetures ont comme conséquence, une baisse des participations usagers et un remboursement des activités au prorata du nombre de séances non effectuées par rapport au nombre de séances prévues.

L'association a eu recours à l'activité partielle pour une partie du personnel entre le 18/03/2020 et le 21/06/2020 et entre le 02/11/2020 et le 31/12/2020.

## Annexe aux comptes annuels

L'activité partielle représente, pour l'exercice, un coût de 17.4 K€ remboursé par l'Etat à hauteur de 14 K€.

Cependant, la ville, la CAF du Rhône et la Métropole ont maintenu le montant de leur subvention de fonctionnement.

De plus, la CAF, afin d'accompagner les baisses partielles ou totales d'activités, a décidé le maintien des prestations de services sur l'enfance, la jeunesse, en neutralisant les périodes de fermeture des équipements entre le 16 mars et le 31 juillet 2020 et le 2 novembre et le 31 décembre 2020.

L'impact de ces mesures représente 4.6 K€.

### 1.2. Règles et méthodes comptables

#### PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général et en conformité avec le plan comptable CAF en respectant ces principes :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- Régularité, sincérité des comptes,
- Prudence,
- Permanence des méthodes.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

#### Immobilisations

<b>Durée et mode usuels d'amortissement (correspond généralement à la durée d'utilisation du bien)</b>		
<b>Immobilisations</b>	<b>Durée</b>	<b>Mode</b>
<i>Installations générales, agencements divers</i>	<i>3.5 à 10 ans</i>	<i>Linéaire</i>
<i>Matériel d'activités</i>	<i>3.5 à 10 ans</i>	<i>Linéaire</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>5 ans</i>	<i>Linéaire</i>
<i>Matériel de bureau</i>	<i>3 à 5 ans</i>	<i>Linéaire</i>
<i>Matériel informatique</i>	<i>3 à 5 ans</i>	<i>Linéaire</i>
<i>Mobilier</i>	<i>5 à 10 ans</i>	<i>Linéaire</i>

## **Annexe aux comptes annuels**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

### **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles font l'objet d'une analyse individuelle du risque de non-recouvrement et sont dépréciées par voie de provision pour en tenir compte.

### **Contributions volontaires en nature**

Elles sont valorisées à partir des documents transmis par la Ville de Meyzieu.

Elles correspondent à des salaires et charges de personnel mis à disposition, des valeurs locatives pour les locaux et des frais réels pour les autres dépenses.

### **Valeurs mobilières de placement**

Elles sont valorisées à leur coût d'entrée.

A la date de clôture, une analyse est faite entre la valeur d'inventaire et la valeur d'entrée et les moins values latentes font l'objet d'une provision.

### **PERMANENCE DES METHODES**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## Annexe aux comptes annuels

### 2. NOTES SUR LE BILAN

#### 2.1. Les immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations corporelles concernent l'achat de 8 PC portables HP pour 6624.00 € ainsi que deux terminaux téléphoniques pour 7003.08 €.

Les diminutions concernent la sortie de l'actif d'un minibus vendu au cours de l'exercice ainsi que la mise au rebut de deux standards téléphoniques ayant été remplacés par de nouveaux.

<b>Tableau des immobilisations</b>				
	Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	274813,45	13627,08	24841,07	263599,46
Immobilisations financières	863,00			863,00
<b>TOTAL</b>	<b>275676,45</b>	<b>13627,08</b>	<b>24841,07</b>	<b>264462,46</b>

<b>Tableau des amortissements</b>				
	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	266713,22	4034,25	24841,07	245906,40
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>266713,22</b>	<b>4034,25</b>	<b>24841,07</b>	<b>245906,40</b>

#### 2.2. Les VMP

<b>Tableau des Valeurs mobilières de Placement</b>					
Désignation du Titre	Année d'acquisition	Valeur d'acquisition = valeur comptable	Valeur à la clôture	Plus-value latente	Moins-value latente
AMUNDI TRESOR ETAT SG FCP 3DEC	1991	7 733,60	14 847,41	7 113,81	
SG MONETAIRE PLUS - P	1993	23 161,89	35 812,29	12 650,40	
SG MONETAIRE PLUS - E	2004	6 115,53	7 082,06	966,53	
<b>TOTAL</b>		<b>37 011,02</b>	<b>57 741,76</b>	<b>20 730,74</b>	

## Annexe aux comptes annuels

### 2.3. Les charges constatées d'avance

	2020	2019
<b>Charges constatées d'avance</b>		
Petit équipement de bureau ALTERINFO	62,60	63,40
Location mobilière BNP LEASE	485,42	543,82
Abonnements PROGRES REVUE FIDUCIAIRE	317,63	314,25
Frais postaux BANQUE POSTALE		118,80
Télécomm IONOS / ORANGE / FREE MOBILE / SFR Business	333,81	137,10
Cotisations	583,01	583,33
Hébergement site OVH	1,88	4,32
Médecine du travail AST	1 620,00	1 728,00
SACEM, SPRE	27,33	26,99
<b>TOTAL</b>	<b>3 431,68</b>	<b>3 520,01</b>

### 2.4. Les créances et les dettes

<b>Etat des échéances des créances et des dettes</b>				
	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
<b>CREANCES</b>				
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>				
Prêts au personnel				
Dépôts et cautionnement	863,00		863,00	
<b>Créances de l'actif circulant :</b>				
Créances usagers	330,00	330,00		
Créances financeurs :				
- Etat				
- Région				
- Métropole				
- CAF	47515,33	47515,33		
- Mairie	29400,00	29400,00		
- CARSAT	10000,00	10000,00		
Autres créances	4985,08	4985,08		
Charges constatées d'avance	3431,68	3431,68		
<b>TOTAL</b>	<b>96525,09</b>	<b>95662,09</b>	<b>863,00</b>	
<b>DETTES</b>				
<b>Dettes financières</b>				
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
<b>Autres dettes :</b>				
Dettes fournisseurs	6891,26	6891,26		
Dettes fiscales et sociales	62252,87	62252,87		
Autres dettes (à détailler si besoin)	65,09	65,09		
Produits constatés d'avance	33507,45	33507,45		
<b>TOTAL</b>	<b>102716,67</b>	<b>102716,67</b>		

## Annexe aux comptes annuels

### 2.5. Les fonds propres

<b>Tableau de variation des fonds propres</b>					
Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation résultat	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
- Trésorerie	100676,73				100676,73
- Autres réserves	17990,14				17990,14
Report à nouveau	236870,71	8689,39			245560,10
Excédent ou déficit de l'exercice	8689,39	-8689,39	45170,65		45170,65
<b>Situation nette</b>	<b>364226,97</b>		<b>45170,65</b>		<b>409397,62</b>
Subventions d'investissement			5000,00	350,64	4649,36
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>364226,97</b>		<b>50170,65</b>	<b>350,64</b>	<b>414046,98</b>

## Annexe aux comptes annuels

### 2.6. Les subventions d'investissement

Tableau des subventions d'investissement

<b>Subventions d'investissement</b>				
<b>Libellés</b>	<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>Augmentation exercice</b>	<b>Diminution exercice</b>	<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>
<b>Subventions d'investissement :</b>				
- Etat				
- Région				
- Métropole				
- Ville				
- CAF		5 000,00		5 000,00
- Autres (à détailler)				
<b>Sous-total</b>		<b>5 000,00</b>		<b>5 000,00</b>
<b>Quotes-parts virées au résultat :</b>				
- Etat				
- Région				
- Métropole				
- Ville				
- CAF		350,64		350,64
- Autres (à détailler)				
<b>Sous-total</b>		<b>350,64</b>		<b>350,64</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 649,36</b>		<b>4 649,36</b>

La subvention d'investissement de la CAF d'un montant de 5000.00 € a été utilisée pour l'acquisition de 8 ordinateurs portables HP pour un montant de 6624.00 €, portés dans le tableau d'immobilisations au paragraphe 2.1

## Annexe aux comptes annuels

### 2.7. Les provisions

<b>Tableau des provisions</b>				
	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour risques et charges :				
- Provision pour risques prud'homaux				
- Provision retraite	10 224,99	3 184,88		13 409,87
- ...				
Provisions pour dépréciation des stocks				
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers :				
- Comptes d'usagers				
- Autres tiers				
- ...				
Provisions pour dépréciation des comptes financiers				
<b>TOTAL</b>	<b>10 224,99</b>	<b>3 184,88</b>		<b>13 409,87</b>

### 2.8. Les fonds dédiés

<b>Tableau de variation des fonds dédiés</b>						
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Reports	Utilisation au cours de l'exercice	Transferts	Fonds restants à engager en fin d'exercice	Dont fonds dédiés à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation						
- Projet : PS JEUNES		5000,00			5000,00	
<b>TOTAL</b>		<b>5000,00</b>			<b>5000,00</b>	

## Annexe aux comptes annuels

### 2.9. Les produits constatés d'avance

	2020	2019
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<i>Activités enfance, jeunesse, adultes</i>	23 255,45	24 341,83
<i>Subvention CAF (Class)</i>	10 252,00	10 252,00
<b>TOTAL</b>	<b>33 507,45</b>	<b>34 593,83</b>

## 3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 3.1. Le comparatif des résultats

Exercice	2020	2019	2018
Résultat d'exploitation	42 995,42	6 670,42	-29 728,10
Résultat financier	667,81	1 065,05	1 188,77
Résultat exceptionnel	1 554,42	1 046,92	1 024,87
Impôt sociétés	-47,00	-93,00	-124,00
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>45170,65</b>	<b>8689,39</b>	<b>-27638,46</b>

(Détail du résultat exceptionnel : voir § 3.3)

Le résultat de l'exercice 2020 est en augmentation de 36481.26 € par rapport à celui de 2019.

La variation des comptes de charges et de produits s'explique en partie par les points suivants :

Une augmentation globale des charges de 13449.90 €, portant celles-ci à 776658.51 € :

- Le niveau des charges liées aux ressources humaines a réduit sensiblement : La période de crise sanitaire a conduit à la nécessité de placer certains salariés en activité partielle. Les heures non travaillées durant cette période ont été indemnisées par les services de l'Etat (ASP) réduisant en proportion la masse salariale.
- Les dépenses d'alimentation et de fournitures ont été réduites en raison des périodes de ralentissement des activités lié au risque sanitaire.
- Les charges liées aux repas des enfants accueillis au centre de loisirs ont réduit proportionnellement à la période de suspension des activités, celles-ci n'ayant pu se dérouler en raison du risque sanitaire lié au COVID 19.

## Annexe aux comptes annuels

- Les dépenses consacrées à l'achat de produits pharmaceutiques ainsi que celles correspondant à l'achat de produits d'entretien ont augmenté considérablement en raison de l'adaptation nécessaire des règles d'hygiène et de nettoyage dû à un protocole sanitaire strict dans le cadre de la prévention du risque lié au COVID 19.
- Une augmentation des dépenses de petits équipements de bureau destinés à l'installation d'un nouveau salarié ainsi qu'à la modification de l'organisation suite à la restructuration du secteur enfance-jeunesse.
- Les charges liées au petit équipement d'activités est en augmentation, du fait notamment du renouvellement de petits équipements destinés aux activités enfance et jeunesse.
- Les charges liées à l'acquisition de petits équipements logistiques ont fortement augmenté, suite à la décision de l'association de consacrer la partie du budget économisé sur les charges de salaires ainsi que les subventions exceptionnelles, au renouvellement de matériels vieillissants et à l'acquisition de matériel informatique destiné au développement des projets numériques proposés aux usagers.
- Les dépenses liées à l'hébergement ont diminué car aucun séjour n'a été effectué cette année du fait du contexte sanitaire.
- Les dépenses de location de matériels d'activités ont réduit du fait que la journée festive des centres sociaux biannuelle ne s'est pas déroulée cette année.
- Les charges de location de véhicules ont augmenté de manière significative en raison d'une fréquentation à la hausse du public adolescent ayant bénéficié d'activités extérieures nécessitant des déplacements d'une part et de la vente du véhicule de l'association qui a conduit à prendre un véhicule de location au cours du second semestre notamment d'autre part.
- Les charges d'entretien et réparations ont évolué à la hausse en raison de la réparation des cloisons mobiles d'une salle d'accueil du public enfant.
- Les dépenses consacrées à la documentation générale ont augmenté légèrement suite à l'abonnement à une plateforme de documentation et de communication en ligne rendue nécessaire par des conditions de travail et de communication à distance liées au placement de certains salariés en télétravail.
- Le coût du personnel intérimaire a varié à la baisse, en raison de la suspension temporaire d'activités orientées vers la petite enfance suite aux préconisations gouvernementales visant à limiter le risque sanitaire.
- Les charges d'honoraires ont augmenté en lien avec une étude de faisabilité d'un projet de création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants ainsi qu'une étude financière portant sur la structuration des centres sociaux.
- Le coût des intermédiaires est en baisse en raison de la suspension des activités à certaines périodes de l'année.
- Le volume des déplacements du personnel a été réduit en proportion de la réduction de l'activité salariale.

## Annexe aux comptes annuels

- Les frais de missions et réception ont diminué, les frais de missions des salariés en formation ayant été moins conséquents cette année.
- Les dépenses réalisées auprès de prestataires extérieurs ont réduit sensiblement en raison notamment du ralentissement des activités liées au centre de loisirs.
- Le coût des formations a été restreint, certaines formations n'ayant pu se dérouler en raison du contexte sanitaire.

Les produits sont en nette augmentation (+49931.16 €), atteignant globalement 821829.16 € :

- Les participations des usagers diminuent en raison de la suspension de certaines activités, impliquée par la crise sanitaire.
- Les prestations de service sont en augmentation de 36983.51€ globalement (voir détail chapitre 3.2).
- Les subventions d'exploitation sont en diminution de 18449.22 € globalement (voir détail chapitre 3.2).
- Les transferts de charges augmentent significativement car ils comprennent les indemnités de l'activité partielle perçues durant la période de crise sanitaire.

## Annexe aux comptes annuels

### 3.2 Les subventions d'exploitation et prestations de services CAF du Rhône

<b>Tableau des subventions d'exploitation par nature et des prestations de services</b>				
Libellés	Montant comptabilisé en N	Montant comptabilisé en N-1	Variation	
			Montant	%
<b>Subventions de fonctionnement :</b>				
- versées par la ville	98000,00	98000,00		
- versées par la CAF	187135,00	189464,00	-2329,00	-1,23%
<b>Sous total</b>	<b>285135,00</b>	<b>287464,00</b>	<b>-2329,00</b>	<b>-0,81%</b>
<b>Subventions affectées à un projet :</b>				
- versées par l'Etat	55974,30	38664,00	17310,30	44,77%
- versées par la région				
- versées par la métropole	11500,00	9472,00	2028,00	21,41%
- versées par la ville		3170,08	-3170,08	-100,00%
- versées par la CAF	12131,00	20261,00	-8130,00	-40,13%
- versées par l'ACSE				
- versées par la CARSAT	10000,00		10000,00	
<b>Sous total</b>	<b>89605,30</b>	<b>71567,08</b>	<b>18038,22</b>	<b>25,20%</b>
<b>Subventions non affectées :</b>				
- versées par l'Etat				
- versées par la région				
- versées par la métropole	28740,00	26000,00	2740,00	10,54%
- versées par la ville				
- versées par la CAF				
- versées par l'ACSE				
- versées par la CARSAT				
- versées par d'autres organismes FSE				
<b>Sous total</b>	<b>28740,00</b>	<b>26000,00</b>	<b>2740,00</b>	<b>10,54%</b>
<b>TOTAL (I)</b>	<b>403480,30</b>	<b>385031,08</b>	<b>18449,22</b>	<b>4,79%</b>
<b>Prestations CAF :</b>				
- Animation globale	171829,96	155771,43	16058,53	10,31%
- Animation collective famille	68964,00	67944,00	1020,00	1,50%
- CLAS	15378,00	13764,52	1613,48	11,72%
- ALSH	24823,97	26532,47	-1708,50	-6,44%
- JEUNES	20000,00		20000,00	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>300995,93</b>	<b>264012,42</b>	<b>36983,51</b>	<b>14,01%</b>
<b>TOTAL GENERAL (I)+(II)</b>	<b>704476,23</b>	<b>649043,50</b>	<b>55432,73</b>	<b>8,54%</b>

## Annexe aux comptes annuels

<b>Tableau des subventions d'exploitation et PS par financeur</b>				
Libellés	Montant comptabilisé en N	Montant comptabilisé en N-1	Variation	
			Montant	%
<b>Subventions de l'Etat</b>				
- affectées à un projet	55974,30	38664,00	17310,30	44,77%
- non affectée				
<b>Sous total</b>	<b>55974,30</b>	<b>38664,00</b>	<b>17310,30</b>	<b>44,77%</b>
<b>Subventions de la région</b>				
- affectées à un projet				
- non affectée				
<b>Sous total</b>				
<b>Subventions de la Métropole</b>				
- affectées à un projet	11500,00	9472,00	2028,00	21,41%
- non affectée	28740,00	26000,00	2740,00	10,54%
<b>Sous total</b>	<b>40240,00</b>	<b>35472,00</b>	<b>4768,00</b>	<b>13,44%</b>
<b>Subventions de la ville</b>				
- affectées à un projet		3170,08	-3170,08	-100,00%
- non affectée	98000,00	98000,00		
<b>Sous total</b>	<b>98000,00</b>	<b>101170,08</b>	<b>-3170,08</b>	<b>-3,13%</b>
<b>Subventions de la CAF</b>				
- affectées à un projet	12131,00	20261,00	-8130,00	-40,13%
- non affectée	187135,00	189464,00	-2329,00	-1,23%
- Prestations de services	300995,93	264012,42	36983,51	14,01%
<b>Sous total</b>	<b>500261,93</b>	<b>473737,42</b>	<b>26524,51</b>	<b>5,60%</b>
<b>Autres financeurs (à détailler)</b>				
<b>CARSAT</b>				
- affectées à un projet	10000,00		10000,00	
- non affectée				
<b>Sous total</b>	<b>10000,00</b>		<b>10000,00</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>704476,23</b>	<b>649043,50</b>	<b>55432,73</b>	<b>8,54%</b>

- La prestation de service de la CAF liée au contrat local d'accompagnement à la scolarité est en hausse de 1613.48 €, en raison de dépenses supplémentaires consacrées à ces actions en 2020, justifiant ainsi d'une prestation de services supérieure.
- La prestation de services concernant l'accueil de loisirs est en légère baisse de 1708.50 €, malgré la neutralisation par la CAF des périodes de fermetures, du fait d'une fréquentation moindre au centre de loisirs.

## Annexe aux comptes annuels

- La prestation de services Animation Globale voit son niveau augmenter nettement (+16058.53 €), l'année 2019 ayant une vacance durable du poste de direction qui n'avait pas permis d'atteindre un niveau de charges salariales de pilotage conforme à une année classique.
- La prestation de services « Jeunes » financée par la CAF a été abondée pour la première fois à hauteur de 20000 € mais en contrepartie baisse de la subvention fonds public et territoire jeunesse de 15000 €.
- L'obtention d'une subvention REAAP à hauteur de 3000 € est destinée à financer des actions en direction de la parentalité.
- La subvention de la CAF concernant le dispositif VFS se monte à 4131 €, en baisse de 1130 € en raison d'un nombre de sorties familiales moindre au cours de l'année.
- Une subvention exceptionnelle de la CAF d'un montant de 5000 € destinée à financer les déplacements effectués dans le cadre du dispositif de la PS jeunes a été notifiée.
  
- Une subvention exceptionnelle de l'Etat consacrée aux « vacances apprenantes » a été accordée à hauteur de 8500 € ainsi qu'une subvention « BOP104 » accordée en vue de financer l'apprentissage du français langue étrangère à destination du public arrivé nouvellement sur le territoire français à hauteur de 8924.30 €.
  
- Une subvention de la Métropole destinée à la prévention en direction des seniors à hauteur de 11500 € augmente de 2028 € par rapport à l'année précédente. La Métropole finance une subvention exceptionnelle à hauteur de 3000 € destinée à la lutte contre l'épidémie COVID 19.

### 3.3. Le résultat exceptionnel

Composantes du résultat exceptionnel	2020	2019
<b>Charges</b>		
régularisation participations usagers injustifiées / NOE	479,11	15,80
<b>Sous total</b>	479,11	15,80
<b>Produits</b>		
amalia 1% logement	1 060,59	1 062,72
régularisation participations usagers injustifiées / NOE	22,30	
Produit de cession d'actifs cédés (vente minibus)	600,00	
Quote-part de subvention virée au compte de résultat	350,64	
<b>Sous total</b>	2033,53	1062,72
<b>TOTAL</b>	1554,42	1046,92

### 3.4. Les cotisations

## Annexe aux comptes annuels

Les cotisations inscrites en compte de résultat sont sans contrepartie car elles permettent uniquement d'être adhérent de l'association et de participer à l'Assemblée Générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

### 3.5. Les charges supplémentives : état des mises à disposition

Mises à disposition	2020	2019
Personnel	180 338,84	156 737,11
Locaux	184 213,46	188 396,35
Frais de fonctionnement	46 562,39	46 773,25
Autres		
<b>TOTAL</b>	<b>411 114,69</b>	<b>391 906,71</b>

## 4. AUTRES INFORMATIONS

### 4.1. « Le fonds de roulement »

Il est destiné à couvrir les besoins permanents en provenance de l'activité.

	2020	2019	Variation	
			Montant	%
Fonds propres (A)	414046,98	364226,97		
Actif immobilisé (B)	18556,06	8963,23		
Fonds de roulement (A-B)	<b>395490,92</b>	<b>355263,74</b>	<b>40227,18</b>	<b>11,32%</b>

## **Annexe aux comptes annuels**

### **4.2. L'effectif moyen**

L'effectif moyen temps plein à la clôture de l'exercice est de :

- 26 salariés associatifs soit 13 ETP
- 9 salariés municipaux soit 4 ETP

### **4.3. Fiscalité**

L'association tient compte de l'instruction du 15 septembre 1998, ce qui entraîne qu'elle n'est pas soumise à fiscalité.

Elle est soumise à l'impôt sur les sociétés sur la partie assujettie de ses produits financiers.

### **4.4. Rémunération des dirigeants**

Les rémunérations des deux plus hauts cadres dirigeants salariés ainsi que leur avantage en nature s'élèvent à 89559.66 Euros pour l'exercice 2020.

